

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 43 (1951)
Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

43^{me} année

Janvier 1951

N^o 1

D'un événement à l'autre

Par *Jean Möri*

Tout compte fait, l'année qui vient de finir dans la fièvre politique, avec le premier demi-siècle, n'a pas été si mauvaise ni si bonne qu'elle aurait pu l'être! Après avoir émis cette constatation, M. de La Palice aurait ajouté peut-être que 1950 fut une année moyenne dans une époque tourmentée où une civilisation nouvelle s'efforce de supplanter l'ancienne. Un historien suisse estimait à deux ou trois siècles la durée de ces périodes transitoires entre une civilisation condamnée et celle qui lui succédera. En prenant la Révolution française pour base de départ de la période transitoire actuelle, nous aurions donc fait la bonne moitié du chemin rocailleux au terme duquel nos descendants trouveront enfin la paix et l'âge doré (car l'âge d'or n'est, paraît-il, pas destiné à l'espèce humaine, mais seulement aux âmes délivrées des corps trop actifs!). Et si l'on préfère retenir la guerre de 1870, on rallonge automatiquement le calvaire à gravir. Là encore, il semble que le destin inexorable est plus efficace que l'agitation et la prétention des hommes. Ce qui ne doit pas engager ces derniers à se reposer entièrement sur le destin du soin de tout régler, mais tout au plus les inciter à garder leur sang-froid, à bien réfléchir avant de prendre une décision sur la base d'une information sérieuse. Car ils ont très probablement les moyens d'adoucir les répercussions pour les hommes des heurts entre ce qui est condamné et ce qui doit apparaître, qui sait, même d'accélérer l'évolution et de rendre la révolution superflue.

Il faut honnêtement convenir que des efforts très grands sont faits chaque jour par d'innombrables institutions internationales ou nationales, par des organisations non gouvernementales, par des hommes d'Etat et par de simples citoyens du monde. Mais l'extrême dispersion de ces efforts nuit peut-être en définitive à l'efficacité. L'orgueil, collectif ou individuel, l'entêtement à considérer son système comme le seul valable, sont aussi néfastes. De même, la manie de maîtres d'école à répartir de façon arithmétique bonnes et mauvaises